

Catégorie privée Scotia d'actions canadiennes

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire du rapport financier annuel du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le « Fonds » désigne la Catégorie privée Scotia d'actions canadiennes.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par action » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on

suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de réaliser une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans un large éventail de titres de capitaux propres canadiens.

Le Fonds peut obtenir une exposition à ces titres de l'une ou de plusieurs manières suivantes : investir directement dans les titres de capitaux propres susmentionnés, investir dans des parts du Fonds privé Scotia d'actions canadiennes (le « fonds sous-jacent ») et utiliser des instruments dérivés.

Le conseiller en valeurs du Fonds et du fonds sous-jacent utilise l'analyse fondamentale pour cibler les placements qui présentent un potentiel de croissance supérieur à la moyenne à long terme. Cette approche consiste à évaluer la situation financière de chaque société et sa direction, ainsi qu'à évaluer son secteur et l'économie. Les investissements directs et indirects du Fonds, ainsi

que l'actif du fonds sous-jacent, sont diversifiés par secteurs et par sociétés pour réduire le risque.

Le Fonds et le fonds sous-jacent n'investiront pas dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (la « période »), le rendement des actions de série M du Fonds s'est établi à moins 6,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

Pour la même période, le rendement de l'indice composé S&P/TSX, indice de référence général du Fonds, a été de moins 8,3 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds investit directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. C'est pourquoi les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille ont trait aux fonds sous-jacents. Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations sur actions ont trait au Fonds.

Le Fonds a mieux performé que l'indice de référence général pour la période. Il a été favorisé par une répartition sectorielle et une sélection des titres meilleures que celles de l'indice de référence. Cette surperformance s'explique essentiellement par la sous-pondération dans les secteurs de l'énergie et des matières premières par rapport à l'indice de référence, ainsi que par la sélection des titres de ces secteurs.

Le marché canadien des actions a enregistré son plus important recul annuel en quatre ans depuis 2011, l'indice composé S&P/TSX (rendement global) (en CAD) ayant chuté de 8,3 %. Sept des dix secteurs de l'indice composé S&P/TSX ont enregistré un rendement négatif. L'énergie et les matières premières sont les secteurs qui ont le plus tiré l'indice en territoire négatif. L'économie canadienne s'est contractée au cours des deux premiers trimestres de l'année, et cette croissance négative sur deux trimestres consécutifs a entraîné un ralentissement économique. Dans ce contexte, la Banque du Canada a abaissé ses taux d'intérêt de 0,25 % à 0,50 % au début du second semestre de 2015 en raison de la croissance globale vacillante, principalement aux États-Unis et en Chine, ainsi que du niveau plus faible que prévu des exportations de produits de base non énergétiques. Le PIB réel a légèrement reculé durant la première moitié de l'année, amenant ainsi les tensions

inflationnistes à la baisse. La dépréciation du dollar canadien au cours de la période a toutefois avantagé les exportateurs de produits de base non énergétiques et les entreprises exposées au marché américain ou y exerçant des activités.

Tout au long de la période, les sociétés canadiennes productrices d'énergie et de matières premières ont dû faire face à une baisse de leurs bénéfices du fait de la contraction de la demande mondiale de produits de base, particulièrement de pétrole. La croissance économique de la Chine, un des plus grands consommateurs de produits de base du monde, est restée lente, ce qui a réduit la demande de ces produits et en a fait chuter les prix des exportations canadiennes. En dépit des difficultés dans le secteur de l'énergie, l'économie canadienne avait des côtés positifs, comme la vigueur et la croissance du marché de l'immobilier résidentiel qui a continué de bénéficier de taux d'intérêt historiquement bas. De plus, le marché canadien du travail est demeuré solide, les données sur l'emploi ayant indiqué une augmentation, modeste, du nombre d'emplois créés. Le marché de l'emploi s'est, dans son ensemble, embelli pendant la période comparativement aux dernières années, car dans les secteurs, les données sur l'emploi ont changé : le nombre d'emplois a diminué dans les ressources naturelles et augmenté dans le secteur manufacturier.

Au cours de la période, la sélection des titres dans le secteur des services de télécommunications a été favorable à la performance relative. Les trois titres de ce secteur, BCE, Manitoba Telecom Services et Rogers Communication, ont contribué à la performance relative. Les titres qui ont le plus nui à la performance relative du Fonds sont la pharmaceutique de spécialité Valeant Pharmaceutical, dans les soins de santé, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les biens de consommation discrétionnaire. La sous-exposition du Fonds aux titres de l'énergie et des matières premières a été favorable à la performance relative, ces deux secteurs étant les moins performants de l'indice de référence.

Dans l'ensemble, huit des dix titres les plus performants du Fonds provenaient de tous les secteurs, sauf ceux des industries et des matières premières. Quatre des dix titres les moins performants du Fonds appartenaient quant à eux au secteur de l'énergie.

Le Fonds peut verser des distributions selon un taux établi occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 51,4 %, passant de 3,5 M\$ au 31 décembre 2014 à 1,7 M\$ au 31 décembre 2015. Cette variation s'explique par des rachats nets de 1,6 M\$ et par un résultat des placements de moins 0,1 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 présente un nouveau modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture.

Ce nouveau modèle, fondé sur des principes visant à déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique de l'actif. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de façon que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net.

IFRS 9 est applicable par le Fonds aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Changement de gestionnaire de portefeuille

Le 1^{er} janvier 2015, Adam Donsky a pris en charge la fonction de gestionnaire de portefeuille du Fonds, remplaçant ainsi Sue Lavigne. Par la suite, le 1^{er} décembre 2015, Alexander Lane a remplacé Adam Donsky en tant que gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Clôture de séries

Depuis le 24 juillet 2015, les titres de la série M du Fonds ne sont plus offerts pour les nouvelles souscriptions, les échanges et les reclassements.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient également, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc., Services financiers Patrimoine Hollis inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités Patrimoine Hollis inc., ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de

gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et autres frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les « autres frais du Fonds ». En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « autres frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les autres frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais de gestion d'une série, des frais d'administration à taux fixe ou des autres frais du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

La Banque Scotia est le dépositaire des Fonds et reçoit des honoraires pour ses services à titre de dépositaire et des services connexes. Le dépositaire conserve les placements du Fonds et s'assure qu'ils ne sont utilisés que pour servir les intérêts des investisseurs du Fonds.

Le gestionnaire paie les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Le Fonds a reçu l'autorisation du comité d'examen indépendant d'investir sa trésorerie au jour le jour auprès de la Banque Scotia, qui paie des intérêts aux taux en vigueur du marché.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le Fonds a également des comptes bancaires et des clauses de découvert auprès de la Banque Scotia pour lesquels la Banque Scotia peut percevoir des frais.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Robert S. Bell, Brahm Gelfand, Simon Hitzig et D. Murray Paton – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres, lequel décrit le CEI et ses activités. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- exécution d'opérations de prêt de titres avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds ne s'est pas appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par action du Fonds¹**Actions de série M**

	31 décembre				
	2015	2014	2013	2012*	2011
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 12,63	11,91	10,74	10,00	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	\$ 0,29	0,30	0,31	0,63	-
Total des charges	\$ (0,03)	(0,03)	(0,03)	(0,04)	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ 0,46	1,28	0,22	-	-
Gains (pertes) latents pour la période	\$ (1,28)	(0,32)	1,00	0,18	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	\$ (0,56)	1,23	1,50	0,77	-
Distributions :					
Revenus nets de placement (hors dividendes)	\$ -	-	-	-	-
Dividendes	\$ (0,47)	(0,32)	(0,30)	(0,26)	-
Gains en capital	\$ (0,33)	-	(0,04)	-	-
Remboursement de capital	\$ -	-	-	-	-
Total des distributions³	\$ (0,80)	(0,32)	(0,34)	(0,26)	-
Actif net à la clôture de la période¹	\$ 11,07	12,63	11,91	10,74	-

* La série M a été lancée le 25 juin.

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Les données de 2012 et antérieures ont été établies conformément à la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (normes comptables pré-basculément), et celles postérieures à 2012 ont été établies conformément à la Partie I du *Manuel de CPA Canada* (Normes internationales d'information financière).

² L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires**Actions de série M**

	31 décembre				
	2015	2014	2013	2012	2011
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	\$ 1 687	3 460	4 611	2 355	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ¹	152	274	387	219	-
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²	% 0,29	0,25	0,26	0,70	-
RFG avant abandon ou absorption des charges ²	% 0,29	0,25	0,26	0,70	-
Ratio des frais d'opérations ³	% 0,08	0,08	0,05	0,22	-
Taux de rotation du portefeuille ⁴	% 5,41	44,91	105,20	-	-
Valeur liquidative par action	\$ 11,07	12,63	11,91	10,74	-

¹ Données à la date de clôture des exercices indiqués.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion maximums (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autrest (%)
Série M	0,50	-	100,00

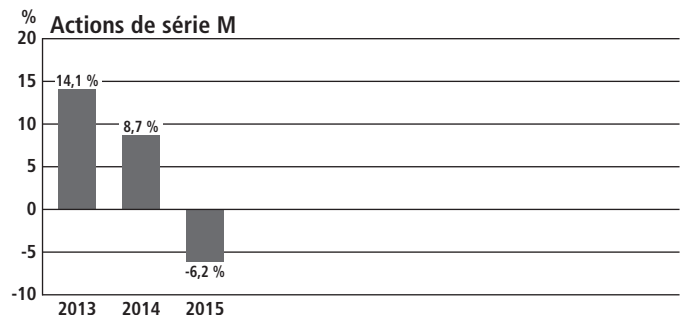
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. De plus, cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Actions de série M	%	-6,2	5,2	-	-	7,3
Indice composé S&P/TSX	%	-8,3	4,6	-	-	6,5

Description des indices

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1-800-387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Le Fonds investit dans des parts du Fonds privé Scotia d'actions canadiennes, série I. Un aperçu du portefeuille du fonds sous-jacent est présenté ci-après. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur le fonds sous-jacent sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Par secteur¹

	% de la valeur liquidative ²
Biens de consommation discrétionnaire	11,4
Biens de consommation de base	5,9
Énergie	13,7
Services financiers	40,3
Industries	9,3
Technologies de l'information	4,6
Matières premières	3,9
Services de télécommunications	9,6

25 principales positions

Émetteur	% de la valeur liquidative ²
La Banque Toronto-Dominion	7,6
Banque Royale du Canada	7,1
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,5
Rogers Communications Inc., cat. B	3,9
Restaurant Brands International Inc.	3,6
Société Financière Manuvie	3,5
BCE Inc.	3,5
Suncor Énergie Inc.	3,3
Financière Sun Life inc.	3,2
Les Compagnies Loblaw limitée	2,9
Intact Corporation financière	2,8
TransCanada Corporation	2,8
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	2,7
Groupe CGI inc., cat. A	2,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7
La Société Canadian Tire Limitée, cat. A	2,6
Stantec Inc.	2,5
Manitoba Telecom Services Inc.	2,3
Power Corporation du Canada	2,2
Compagnie de la Baie d'Hudson	2,1
Enbridge Inc.	2,1
Canadian Natural Resources Ltd.	2,1
Services financiers Élément	2,1
Banque de Montréal	1,9

¹ Exception faite des autres éléments d'actif (de passif) net et des dérivés.

² Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.



^{MD} Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisées sous licence.